

NCIALE

1900.

\$ 5,000,000.00
\$ 4,500,000.00
\$ 45,219,000.00

onfiés à son département
ces messieurs examinent
les dépôts.
les actionnaires lors de sa
ecteurs.

APORTE

enseurs
AU
Québec.

ario, du Nouveau-Brun-
ard.

ON (Curi de Vauvoise, France),
guérir: DIABÈTE,
INS, FOIE, ESTO-
RONCHES et toutes
es incurables.

IEN QUE DES PLANTES

nte, français ou anglais.
de. Adressez

QUES ET MARINS
Montréal.

PRECIEUX

LTEUR

s vous rapportent
s vous assurerez
ieux en recevant

LE"

nauellement au pays,
ce de Québec.

t recevoir cette revue
éta de ceux qui s'inté-
ébeille contiend dans
tribueront au succès
resse ci-dessous.

PAR ANNEE

SPECIMEN

76 QUEBEC

RATIQUE
ET BON MARCHÉ

ontants de scies en fer et
sont des plus populaires,
ls s'ajustent bien, durent
s, ce qui les rend meilleur
ue toute autre.
e marchand n'en garde pas
ous directement.

facture de Scies de Lévis
IS, - - QUEBEC.

ADMINISTRATION ET PUBLICITE

Abonnement payable d'avance.

Canada—Excepté cité de
Québec..... 1.00
Cité de Québec et pays
étrangers..... 1.50

Pour les Sociétaires de la
Coopérative Fédérée de
Québec et de la Société
des Jardiniers-Marais 75c.

Tarif des annonces. 12c. la ligne
Annonces classifiées 25 mots, 50
sous par insertion, plus un sou
par mot additionnel au-dessus
de 25 mots, minimum, 50 sous.

Pour abonnement et annon-
ces écrire au "Bulletin de la
Ferme", Limitée, 111 Côte de
la Montagne, (Edifice Morin),
Québec, Case postale 129—
Tél. 2-4297.

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE

Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès



ORGANE OFFICIEL DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
et de la Société des Jardiniers-Marais de la Province de Québec

Volume XIV

LE 10 JUIN 1926

Numéro 23

Page de la Coopérative Fédérée de Québec.

Eminents services que rendent à la classe agricole les arti- cles de M. Geo. Cayer

et les rapports éducationnels de la Coopérative Fédérée

Parmi les plus grands services que la Coopérative Fédérée rend à la classe agricole, le rapport éducationnel et les conseils qu'elle adresse aux fabricants de beurre et de fromage méritent bien d'être classés au premier rang, après les prix élevés qu'elle obtient pour les produits.

En effet, pour rendre l'agriculture plus "payante", y a-t-il un moyen plus pratique que de commencer par améliorer les produits et les rendre conformes aux exigences du marché?

C'est ce que la Coopérative Fédérée a contribué à faire dans le passé, par ses rapports éducationnels et ses conseils, dus au concours de M. Geo. Cayer, classificateur surveillant du beurre et du fromage.

Il y a peut-être encore des fabricants qui croient, à tort, que les conseils d'un véritable expert leur sont inutiles. Mais le plus grand nombre partage l'opinion de M. Hypolite Lussier, fromager de St-Gérard de Wolfe, dont nous publions ci-après une lettre, adressée récemment à M. Cayer, suivie de la réponse du classificateur surveillant.

St-Gérard, Cté Wolfe, 25 mai 1926.

M. Geo. Cayer,

Classificateur surveillant,

Coopérative Fédérée de Québec.

Monsieur:—

Permettez-moi, au commencement de la saison d'expédition de fromage 1926, de vous adresser une demande qui est de ne pas ménager vos remarques et conseils sur le fromage que je me propose d'expédier à la Coopérative cette année.

Ces remarques, à mon avis, sont ce qui est plus efficace pour un fabricant s'il veut se tenir dans la première qualité.

En 1924, j'ai tout expédié mon fromage à la Coopérative, soit 1052 boîtes et je n'ai eu que 46 boîtes classées en dessous de 92, tandis qu'en 1925 ayant expédié à une autre maison une quantité de 1125 boîtes je n'ai eu que 66% classés No 1, j'attribue cela en partie aux conseils que nous recevons quand nous expédions à la Coopérative et qui nous manquent quand nous vendons à d'autres maisons, car les conditions de fabrication ont été tout aussi bonne en 1925 qu'en 1924.

Veuillez me croire, Monsieur,

Votre tout dévoué,

(Signé) Hypolite Lussier,

Fromager.

No d'eng. 1983.

St-Gérard, Cté Wolfe, Qué.

Montréal, le 28 mai 1926.

M. Hippolyte Lussier,

Saint-Gérard, Cté Wolfe, Qué.

Cher monsieur,

J'accuse réception de votre lettre du 25 courant, dans laquelle vous me demandez de ne pas ménager mes remarques, concernant la fabrication des produits laitiers, que je fais tenir aux fabricants par voix du rapport éducationnel.

En réponse, laissez-moi vous remercier de cet encouragement, car parfois, je trouve la tâche assez dure de toujours attirer l'attention des fabricants sur les observations que je peux faire en examinant ces produits. D'ores et déjà, je me sentirai donc plus à l'aise pour écrire ces remarques étant convaincu que, si parfois il y en a qui murmurent, par contre il y en a d'autres qui sont très satisfaits.

Votre lettre sera réellement un stimulant qui me rendra encore plus généreux non seulement pour vous, mais pour tous nos expéditeurs en faisant part à tous, de tous les détails qui pourront vous être utiles pour obtenir les meilleurs résultats.

Soyez assuré que j'apprécie beaucoup le contenu de votre lettre.

Veuillez me croire,

Votre bien dévoué,

(Signé) Geo. Cayer.

Classificateur Surveillant.

Il nous fait plaisir de présenter aujourd'hui les premiers conseils d'une précieuse série que nous demanderons à M. Cayer de bien vouloir continuer sur la fabrication du beurre et du fromage.

M. Cayer n'a plus besoin de présentation. Tous ceux qui s'intéressent à l'industrie laitière dans notre province connaissent la valeur de son expérience et n'hésitent pas à le considérer parmi les autorités les plus compétentes qui puissent traiter les questions de fabrication.

Nous sommes convaincus que ses articles seront lus avec grand intérêt et qu'ils continueront de rendre des services éminents à toute la classe agricole de la province de Québec.

Rosario MESSIER.

Conseils aux fabricants de beurre

Facteurs dont il faut tenir compte pour
obtenir l'uniformité de la couleur

BEURRES D'HERBE

Bien que nous ayons un printemps bien tardif, il est à présumer que, dans bien des endroits, les vaches seront au pâturage au moment que ces conseils vous arriveront.

Sans doute, il est toujours très important que la couleur du beurre soit, à tout point de vue, bien uniforme, mais en vue de faire et de maintenir notre réputation sur les marchés étrangers, je crois que cette question devient encore plus importante lorsqu'il s'agit d'exporter ce produit, chose qui ne saurait tarder à se faire aussitôt que les beurres d'herbe seront arrivés sur le marché.

Quand nous parlons d'uniformité de couleur dans le beurre, il ne faut pas penser, comme bon nombre semble le croire, que lorsque les vaches sont à l'herbe, il ne peut être la faute de personne si les beurres n'ont pas tous la même nuance en couleur. Il ne faut pas confondre les défauts. Il y a des beurres marbrés, nuageux, inégaux, ou tachés; il y en a d'autres trop colorés, trop pâles ou qui n'ont pas la même nuance d'une barattée à une autre ou d'une fabrique à une autre même quand les vaches se nourrissent d'herbe. Les premiers défauts mentionnés sont presque des exceptions aujourd'hui, mais ce dont le commerce a le plus à se plaindre, c'est que la couleur, tout en étant bien uniforme dans chaque barattée ou dans tout le lot de chaque fabrique, n'est pas de même nuance dans toutes les barattées d'un même lot ou dans les lots de toutes les fabriques. De là, la difficulté pour eux de former des envois de plusieurs centaines de boîtes.

(Suite à la page 407)